



LES ECHOS



EDITO

Au moment de refermer la porte sur l'année 2017, il convient de jeter un dernier regard dans le rétroviseur, comme pour un bilan de fin d'année.

Un changement, ou plutôt une révolution politique, a porté à la tête de l'Etat un homme n'adhérant à aucun parti, mais animé d'une pensée nouvelle, entraînant derrière lui des femmes et des hommes de toutes conditions, venant d'univers totalement différents. Une ère nouvelle semble donc s'ouvrir pour la France, pays usé par les réformes partisans.

La sécurité et l'emploi sont les premières préoccupations des Français, là aussi, cette année 2017 a marqué une amélioration. Les attentats terroristes ont été moins graves et moins nombreux, tout en restant à un niveau de risque très élevé.

L'économie semble enfin orientée franchement vers l'amélioration, marquant la fin d'une crise débutée en 2008 dans le domaine de la finance, mettant ainsi fin à une décennie de souffrances et d'incertitudes sur le front de l'emploi.

Permettez-moi, au nom de la municipalité de Saint Maurice de Beynost, de souhaiter que cette tendance actuelle se confirme et s'intensifie en cette année 2018, et qu'elle soit bénéfique et partagée par tous les habitants de notre beau pays.

Bonne et heureuse année à tous les Mauriciens.

Pierre GOUBET,
Maire de Saint-Maurice-de-Beynost



ZOOM SUR EN PAGE 2



Le corps de sapeurs pompiers volontaires

VIE MUNICIPALE PAGES 3 A 4

- Réunion publique du 6 décembre
- Retour sur le passage du Père Noël
- Les voeux de la municipalité
- Le repas des aînés
- Travaux secteur des Ranches
- Mise en accessibilité des arrêts de bus
- Un nouveau visage à la mairie
- Retour sur le Téléthon

VIE ASSOCIATIVE PAGES 4 A 7

- ARTEMIS
- Ain Sud Foot
- Club Amitié Loisirs
- CT Dombes
- Miribel Côtière Athlétisme

VIE PRATIQUE PAGES 7 A 8

- ADAPA
- Ain Domicile Services
- Vide grenier à Beynost
- Permanence des avocats à Miribel
- Agenda - Etat Civil - Permanences

LE CORPS DE SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES : DES BENEVOLES POUR LA VIE DES AUTRES

Le corps de Sapeurs Pompiers Volontaires de Saint Maurice de Beynost a été créé en 1934, sur la volonté de la municipalité de l'époque. Le premier chef de corps fut monsieur Henri Juffet, puis se sont succédés messieurs Henri Jobard, Pierre Rojon, Marc Mariage, Bernard Millet, jusqu'à aujourd'hui monsieur Jean Luc Millet.



L'effectif actuel est de 16 Sapeurs Pompiers, il est composé d'un 1 officier, de 5 sous-officiers et de 10 caporaux et sapeurs. A l'origine, la caserne se situait sous la mairie, à la place de l'actuel garage de véhicules municipaux. En 1987, ces locaux devenus trop exigües, la municipalité fait construire une nouvelle caserne sur l'emplacement actuel ; en 2004 la construction d'une travée supplémentaire vient compléter le bâtiment tel que nous le connaissons aujourd'hui. C'est un matériel important et moderne qui est à la disposition des Sapeurs Pompiers de notre commune, notons entre autres : 3 véhicules, soit un fourgon pompe tonne poids lourd pour les feux ; un véhicule tout usage camionnette utilitaire ; un véhicule léger pour secours à victimes ; ce matériel roulant est complété par un défibrillateur, 2 motopompes, du matériel « Appareil Respiratoire Isolant (ARI) pour feux.



Le fonctionnement est organisé autour de 4 équipes de garde qui assurent les permanences de nuit et de week-end, avec la possibilité de demander des renforts en interne si nécessaire. Chaque équipe est encadrée lors des interventions par un chef de garde, dont Romain Gaillard, Yacine Djouhri, Julien Gaillard, Daniel Rosique (professionnel à Lyon). Une manœuvre mensuelle assure le maintien des acquis, le test du matériel et la coordination du corps pour les interventions. Monsieur

Jean-Luc Millet chef de corps et monsieur Thierry Maure, son adjoint, s'assurent du maintien du niveau et de la cohésion du groupe.

Sur cet effectif, on trouve 7 instructeurs qui assurent des cours dans le cadre des Jeunes Sapeurs Pompiers.

Il faut ajouter à cette organisation, une section de Jeunes Sapeurs Pompiers (JSP), créée en 1971, puis mise en sommeil en 1977, elle fut réactivée en 1988 sous la houlette de monsieur Marc Mariage, chef de corps de l'époque. Aujourd'hui elle se compose d'une vingtaine de jeunes de 12 à 16 ans, qui, après obtention du diplôme, peuvent ensuite être incorporés dans un corps de Sapeurs Pompiers Volontaires. Cette section avec celle de Miribel, alimentent les différents corps de Sapeurs Pompiers de la Côtère. A noter qu'aujourd'hui 12 Sapeurs Pompiers sur un effectif de 16 sont issus de la section de Jeunes Sapeurs Pompiers de Saint Maurice de Beynost. Nos JSP se sont distingués à plusieurs reprises lors de compétitions sportives ou professionnelles, on peut noter entre autres : Champions de France de manœuvre en 2008, champions départementaux et régionaux en 2011.

La moyenne des interventions se situe autour de 200 par an. Par exemple, en 2017, jusqu'à ce jour, on peut dénombrer 126 secours à victimes, 30 divers (ascenseurs, guêpes, dégagements de voie, inondations, etc....), 10 feux.

L'existence du corps de Sapeurs Pompiers est le résultat d'une volonté communale. La municipalité participe au financement des assurances, des équipements, du matériel roulant, à l'entretien des locaux, et paie les heures passées en vacations d'intervention et de manœuvres. L'entretien du matériel, la formation des JSP, l'administration, se font sur la base du volontariat bénévole.

Aujourd'hui, Saint Maurice de Beynost peut s'enorgueillir d'un corps de Sapeurs Pompiers Volontaires efficace et motivé, proche des habitants, toujours prêt à intervenir rapidement si nécessaire. Nous leur disons merci pour leur dévouement en toutes circonstances. Nous espérons que cette organisation résistera encore longtemps à l'appel des sirènes de la centralisation.

A travers l'équipe des Echos, la municipalité vous remercie pour votre investissement et vous assure de son soutien.



REUNION PUBLIQUE DU 6 DECEMBRE

C'est dans les locaux du Centre Social Artémis, que la Municipalité organisait une réunion publique pour permettre aux bailleurs sociaux de présenter la dernière phase des travaux du quartier des Folliets : « la phase de résidentialisation ». Celle-ci débutera en février 2018 pour une durée de huit à neuf mois. Le maire précise que les deux bailleurs se sont mis d'accord afin de passer des marchés communs et travailler ensemble. Ce sont des travaux importants qui concernent la reprise des réseaux sous les parties privatives, la création d'espaces verts, de places de stationnement, la construction de garages, et la réhabilitation de certains halls d'immeuble. Les charges ne seront pas augmentées, aucune participation ne sera demandée aux copropriétaires, c'est un investissement des bailleurs. La résidentialisation réduira le sentiment d'insécurité pour les habitants, par la pose de portails motorisés et de clôtures autour des espaces privés. La municipalité rappelle que la vitesse a été ramenée à 30 km/heure sur l'ensemble des voies du quartier, et qu'il est prévu de sécuriser les aires de jeux par la pose de barrières en bordure des nouvelles rues.



LE PASSAGE DU PERE NOEL

Le Père Noël accompagné de ses animaux servants a visité tous les enfants sages de la commune le dimanche 17 décembre dans la matinée. Comme chaque année, il était très attendu et a reçu un accueil chaleureux. Emmittouflé dans son grand manteau, sur son chariot tiré par ses chevaux, Il est reparti vers son pays de neige, où il s'affaire déjà pour le prochain Noël



MISE EN ACCESSIBILITE DES ARRETS DE BUS

La loi du 11 Février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, impose que la chaîne du déplacement soit rendue accessible aux personnes handicapées ainsi qu'aux personnes à mobilité réduite, pour qui la situation de handicap peut survenir temporairement du fait d'un environnement non adapté aux circonstances. Son article 45 impose que les transports et le cadre bâti soient accessibles à tous. De plus, les Autorités Organisatrices de Transport (AOT) ont dû élaborer un schéma directeur d'accessibilité de leurs services avant le 13 Février 2008. C'est dans ce cadre que le Département effectue des travaux de mise aux normes des arrêts de bus de la ligne 171 sur notre commune. Ces aménagements répondent à des critères très précis. Dorénavant, le bus s'arrête sur la voie de circulation, un marquage au sol

JOURNAL MUNICIPAL DE SAINT-MAURICE-DE-BEYNOST

RAPPEL

En zone urbaine, chaque propriétaire est tenu de tailler ses haies le long des rues, de couper les végétaux retombant sur la rue, ainsi que de déneiger le trottoir le long de sa propriété. En cas de chute, il pourrait être tenu responsable par l'assurance de la personne accidentée. Pensez-y en cette période hivernale.

VOEUX DE LA MUNICIPALITE

Monsieur le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal présenteront leurs vœux aux habitants lors de la cérémonie des vœux qui aura lieu **jeudi 11 janvier à 19 heures** à la salle des fêtes de la commune.

RAPPEL REPAS DES ANES

Pour les personnes qui ont choisi le **repas offert par la municipalité**, celui-ci aura lieu le **20 janvier 2018 à 12h00** à la salle des fêtes. **Les inscriptions seront closes au 5 janvier 2018, 12h00.** Les repas « payants pour les accompagnants » sont à régler en mairie jusqu'au 5 janvier 2018, 12h (Chèque de **35,00€** par repas, à l'ordre de « Hervé HAYRAUD Traiteur »).

TRAVAUX SECTEUR DES RANCHES

Des travaux lourds sont nécessaires pour viabiliser le secteur des Ranches : la mise en place du réseau d'assainissement, inexistant aujourd'hui ; le recalibrage du réseau d'eau potable ; l'enfouissement des réseaux électriques, de télécommunications et d'éclairage public ; la réfection de la voirie. Il est prévu l'enchaînement de ces travaux sur une durée d'environ 4 mois à partir du 22 janvier. Ils débuteront sur la partie du chemin des Bottes entre la D1084 et la Résidence Saint Maurice, pour se terminer chemin des Batterses à proximité du passage à niveau. Pendant toute cette durée des déviations pourront être mises en place pour le trafic de transit, lorsqu'il sera nécessaire. Tout sera mis en œuvre pour déranger le moins possible les riverains. La municipalité, s'excuse auprès des habitants de la gêne qui pourra leur être faite, et s'engage à mettre tout en œuvre pour que ces travaux soient le moins impactant et le plus court possible.

jaune sur une longueur de 15 m délimite son emplacement. Un quai bus d'une hauteur de 21 cm et d'une largeur minimum de 2,90 m est créé pour permettre le développement de l'élevateur et la manœuvre des fauteuils roulants. Son accès est possible aux personnes à mobilité réduite par une rampe de pente inférieure à 5 %, raccordée au trottoir existant. Un guidage en résine de 10 cm, situé à 40 cm du bord du quai, ainsi qu'une surface de 90 cm, également en résine, centrée sur la porte avant du véhicule permettent aux personnes malvoyantes de se repérer. Ces travaux sont financés en intégralité par le Conseil Départemental. Restent éventuellement à la charge de la commune le déplacement et la remise aux normes des feux piétons et de l'éclairage, ainsi que le déplacement éventuel des abribus.

JOURNAL MUNICIPAL DE SAINT-MAURICE-DE-BEYNOST

UN NOUVEAU VISAGE A LA MAIRIE

Depuis le 1er décembre, Paula Salès a pris ses fonctions parmi le personnel communal administratif. Maman d'un enfant, elle vient de la mairie de Meyzieu. Elle remplace Fabienne Bertin-Mourreaux qui a fait valoir ses droits à mutation. Sous la responsabilité de Muriel Ravier, DGS, elle prendra en charge la gestion des ressources humaines du personnel communal.

Nous lui souhaitons la bienvenue et une bonne adaptation sur son nouveau poste.



LE TELETHON

Cette année encore, le Téléthon organisé conjointement par Miribel, Saint Maurice de Beynost et Thil s'est déroulé dans une ambiance festive. Le lancement effectué sur le stand de la foire de la Saint Martin de Miribel ouvrait le programme des activités. Etaient prévus, du 25 novembre au 10 décembre : marche de nuit, zumba, pétanque ouverte au public, conte pour enfants, lâcher de ballons, aqua biking, crêpes, stand à la fête des lumières, marché festif, course, cirque, soirée dansante, arts loisirs, thé dansant. Ces festivités se sont déroulées dans une très bonne ambiance, avec un public varié, venu de tous horizons comme seul le Téléthon a le don de fédérer.



VIE ASSOCIATIVE

ARTEMIS

ART FLORAL

Des couleurs, des parfums, des bouquets ronds, des citrouilles fleuries, des centres de tables, depuis septembre, Pascale Blanc artisan fleuriste à Saint Maurice de Beynost met en valeur la créativité des amoureuses des fleurs. Une fois par mois, le jeudi Pascale quitte son magasin «un si joli bouquet» pour animer les cours d'art floral à Artémis à 13h30 et à 19h30. Les participantes découvrent les techniques pour structurer les bouquets, utiliser et valoriser les écorces, les feuillages, harmoniser les formes et les couleurs. Avec sa patte de professionnelle passionnée par son métier, Pascale s'est fixée pour objectif de faire découvrir sa créativité. Les rendez-vous de l'art floral : les jeudis de 13h30 à 15h et de 19h30 à 21h. Le 18 janvier, le 8 février, le 22 mars, le 29 avril et le 14 juin.



CAFE THEATRE - 12 JANVIER - 20H30

Un tour du monde en 80 shoes. Cécile Lopez avec habileté enfle baskets, talons hauts ; sandales ou tongs. Chaque essayage est l'occasion de créer un personnage nouveau. Exubérante, avec sa face de clown, parfois déjantée mais toujours animée d'une vraie passion pour le rire. Cette lyonnaise sait insuffler une énergie sans limite dans son spectacle. Sa galerie de personnages est à mourir de rire et les spectateurs se laissent prendre au jeu parce qu'ils peuvent tous y participer. En introduction à ce spectacle, le café des mamans propose ses assiettes gourmandes à 19h30. Et les enfants de plus de 3 ans auront leur soirée baby sitting à partir de 20h avec Arté jeunes.



CONCERT MARY REYNAUD

Personnalité atypique de la scène lyonnaise, Mary Reynaud est derrière un micro avec une guitare depuis ses 12 ans. Alliant talent naturel et travail vocal, aisance sur scène et envie de puiser dans les musiques américaines qui ont bercé son enfance, on a pu la retrouver sur les routes européennes dans des projets de Country, Swing, Surf music, Rock 70's et Bluegrass. Elle dévoile ses premières compositions en 2015 lors de la tournée de Franck Carducci pour lequel elle est déjà choriste, et qui lui propose aussi d'ouvrir ses concerts en guitare-voix. C'est d'ailleurs autour de son chaleureux de l'acoustique qu'elle décide d'enregistrer un an plus tard «Make it together» son premier EP ??? en tant qu'auteur-compositeur interprète dans le studio de Christian Morfin à Saint Maurice de Beynost. Elle s'entoure des meilleurs musiciens français de la nouvelle génération du Bluegrass, Manu Bertrand au dobro et Dorian Ricaux à la mandoline. Folk poétique et moderne, distillé avec charme et spontanéité, en quelques notes et un éclat de rire Mary vous transportera dans son Wonderland, le vendredi 26 janvier 2018 à 20h30. Pour plus d'infos rendez-vous sur le site d'Artemis.



COULEURS CAMELEON

Artémis vous invite à participer au projet « Couleurs caméléon », qui se déroulera du 16 février au 16 mars. L'idée c'est d'échanger sur le thème de « la rencontre des cultures » pendant un mois en utilisant différents supports. « La culture c'est ce qui est commun à un groupe d'individus, ce qui le rapproche ». Chaque individu peut être traversé par différentes cultures : culture hip hop, méditerranéenne, nordique, indienne, GEEK, country, OGM, ... Et si vous nous parliez de votre/vos cultures ?

Tout le mois de janvier nous vous invitons à prendre une photo sur le thème «Ma vie, ma culture» pour créer ensemble une exposition qui sera affichée pendant tout le mois «couleurs caméléon» Vous pourrez remettre vos photos à l'accueil d'Artemis ou nous les envoyer par mail à accueil@artemis-smb.fr avant le 12 février 2018.



CAFE TRICOT

En janvier, le samedi matin de 10h à 12h on tricote à l'accueil d'ARTEMIS. Débutant(e)s ou confirmé(e)s venez passer un moment de détente avec vos aiguilles ! »

NUIT DE LA LECTURE

Le ministère de la culture propose pour la deuxième fois la nuit de la lecture en bibliothèque. Elle aura lieu à la bibliothèque d'Artémis le samedi 20 janvier 2018 de 18h à 22h. L'entrée est gratuite mais il faut s'inscrire pour faciliter l'organisation.

Nous découperons la soirée en plusieurs temps :

- A 18 h ambiance zen et lectures douces avec les 0 à 6 ans. Vous pouvez venir en pyjamas, avec vos doudous et bien sûr avec papa et maman.
- A partir de 19h30 ça bouge avec les 6/12 ans lire ensemble, lectures animées, lectures chantées et une surprise. Vous pouvez venir aussi avec vos doudous et vos duvets.
- La nuit se poursuivra avec les adultes pour des lectures partagées.

Si vous avez des idées de lectures à proposer n'hésitez pas il est encore temps de participer à l'organisation de cette nuit de la lecture. Donnez vos idées à : bibliotheque@artemis-smb.fr



LES JEUNES SAPEURS POMPIERS

Nos jeunes sapeurs-pompiers de la commune de Saint Maurice de Beynost s'associent à leurs formateurs pour vous souhaiter les meilleurs vœux pour cette nouvelle année. La saison des cross débute pour la section. Cette période est propice à l'effort et au dépassement de chacun. C'est avec une grande fierté que cette année les nouvelles recrues ont participé à la course du Téléthon, dont la notion d'entr'aide est indispensable à la formation de ces jeunes. Pour 2018 notre programme de travail sera renforcé par un temps plus important dédié à la pratique. Notamment avec l'apprentissage à l'utilisation des extincteurs. Meilleurs vœux !



AIN SUD FOOT

Le club d'Ain Sud foot a organisé le goûter de Noël pour les enfants de 5 à 11 ans le mercredi 13 décembre 2017. Les joueurs des catégories U7, U9 et U11 ont participé à ce goûter précédé du visionnage du dernier Walt Disney «COCO» au complexe du Mas Du Roux à Beynost. Les enfants présents ont donc vu gratuitement le dernier Walt Disney. A l'issue de celui-ci le père Noël est venu passer un moment avec eux pour faire quelques photos souvenirs. Comme chaque année le vice président chargé du foot d'animation Bruno TRIAY avait préparé le Gouter de Noël avec cette animation suivie de la dégustation des excellents gâteaux préparés par les parents. Après le film, le goûter, les enfants se sont défoulés pendant une heure en attendant leurs parents. Un bon après midi au complexe du mas Du Roux pour les 200 enfants présents.



CLUB AMITIE LOISIRS

Fin d'année chargée : samedi 9 décembre, les adhérents du club ont participé au Téléthon ; mercredi 13 décembre, 52 personnes se retrouvaient pour le succulent repas de fin d'année au golf de Mionnay dans une ambiance agréable et festive. Une rencontre de la chorale avec les enfants de la crèche lundi 11 décembre a enchanté petits et grands. Le goûter de Noël qui a eu lieu au club le mardi 19 décembre fut une réussite et fut très apprécié malgré une participation moins importante qu'à l'habitude. Du 20 décembre au 2 janvier, le club a fait la trêve des confiseurs. Le 9 janvier il y aura le goûter des rois, puis l'assemblée générale le 24 janvier, un goûter crêpes le 6 février, puis un repas au club le 16 mars. Ce sont les activités exceptionnelles prévues au premier trimestre, n'oubliez pas toutes les activités habituelles tout au long de la semaine.



LE CROSS DES PAPILLOTES



CT DOMBES

Seuls quelques courageux enfourchent une monture VTT pour aller sillonner les pistes du parc de Miribel-Jonage en ce mois de décembre ; une vingtaine de membres ont assuré la sécurité du parcours marche/course du téléthon ; Certains ont dégusté, au chaud dans le club house du tennis, les excellents poulets grillés préparés à la sauce portugaise, par CLARA (sur la photo on voit le président Jean Giroud accompagné d'un des vice-présidents E Lambrinidis). Pour l'heure, la frénésie de la préparation de la célèbre choucroute party du samedi 3 février 2018 préoccupe les responsables. Le CTDOMBES souhaite aux Mauriciens et aux habitants de la CCMP une merveilleuse année 2018.



Le Parc de la Sathonette à accueilli ce samedi 16 décembre, pour la 17ème année, l'épreuve du Cross des Papillotes qui compte pour le challenge du Rhône. Une nouvelle fois, plus de 1000 athlètes sont venus de toute la région Rhône Alpes, des catégories « éveillé athlète » à « vétéran », afin de s'affronter sur les différentes boucles très techniques du parcours. Grande satisfaction partagée par les organisateurs du Miribel Côtière Athlétisme, les représentants de la Mairie et les nombreux bénévoles qui apportent leurs concours afin que cet événement sportif soit une journée festive incontournable pour le club et la commune de Saint Maurice de Beynost. Fort de ce succès, le MCA est heureux de vous présenter ses meilleurs vœux.

SAINT MAURICE TENNIS

LES 13-14 ANS

Après des victoires 3/0 contre BALAN et TRAMOYES, les garçons de SAINT MAURICE TENNIS jouaient samedi 16/12 «la finale» de leur poule contre NEYRON à Neyron. Après une belle partie de Paul PEYRIEUX, victorieux 6/3 6/2, NEYRON est revenu à égalité après un match très disputé où Jonah NATALI a raté de peu l'égalisation à 1 set partout (défaite 6/3 7/5). Tout se joue alors au double décisif où Kevin BELLINTANI fait son entrée avec Jonah NATALI. Nos jeunes Mauriciens remportent une victoire nette 6/1 6/2 et se qualifient pour les phases finales du championnat des 13/14 ans. Rendez vous en janvier pour la suite !



LE REPAS DE NOEL

Pour clore une saison bien remplie avec de bons résultats sportifs et de belles soirées culturelles, des privilégiés (les premiers inscrits) ont pu apprécier le somptueux repas de Noël, le vendredi 15 décembre. Avec aux fourneaux : Germaine et Annie, à la déco : Gilou, à l'approvisionnement : les Andrés, Gégé et de nombreuses petites mains Nous n'allons pas vous faire baver.... le menu restera secret : il fut grandiose "parole de Marcassin". Le clou de la soirée fut la tombola dont le grand ordonnateur et loser fut Roger ! le président Patrick Luquet a eu la délicatesse d'offrir à ces dames une rose, il se félicite de terminer cette année sur une grande partition culinaire et remercie tous ceux et celles qui ont œuvré à la réussite de cette soirée !



LE TOURNOI DES LEGENDES

Le club de tennis organisait son traditionnel tournoi des Légendes (réservé aux hommes de +55 ans et à ceux de +65 ans) augmenté depuis l'an dernier du tournoi des Ladies (femmes de +55 ans). Ce tournoi de décembre est maintenant bien installé dans la continuité puisque le nombre d'inscrits s'améliore d'année en année pour atteindre le chiffre record de 150. Si les nombreux participants reviennent chaque année à Saint Maurice, c'est disent-ils, parce qu'on est très bien reçus et que l'on apprécie la convivialité du club. C'est donc une grande satisfaction pour les bénévoles qui effectivement, ne ménagent pas leurs peines pour œuvrer à la réussite du tournoi et plus généralement à la réussite du club. Ce sont des tableaux de haut niveau qui se sont disputés pendant 3 semaines pour aboutir à 3 finales de grande qualité : Pascale Vieillard de St Rambert (15/5) a battu Florence Falaise (15/3); Franck Senes de Décines (15/5) a battu Gilles Aymard (15/5) du TCL ; Guy Meynier de St Maurice (15/3) a battu Jean Luc Gaillard (15/3) d'Irigny. Un public très nombreux, en présence de Pierre Goubet (Maire), Claude Charton (Adjoint aux associations), est venu au club samedi après midi pour applaudir ces légendes du tennis en promettant qu'ils reviendraient l'an prochain.



ADAPA



VIE PRATIQUE

AIN DOMICILE SERVICES



SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE
du lundi au vendredi
de 8h à 17h au 04 74 34 56 67 ou au 06 75 19 83 21
mail : ads01-cl@orange.fr

AGENDA

Jeu. 11 jan 19h	Municipalité Voeux du Maire	Sam. 20 jan 12h	CCAS Repas des aînés
Ven. 12 jan 20h30	ARTEMIS Café théâtre «Ca marche pour moi»	Ven. 26 jan 20h30	ARTEMIS Concert Mary Reynaud
Sam. 13 jan 11h	ARTEMIS Conte : La balade de l'escargot»	Sam. 27 jan	O.B.S.M. Vente de boudins
Sam. 13 jan 12h	Foyer Saint-Maurice Repas des rois	Jeu. 1 fev 14h-17h	Permanence CIDFF à ARTEMIS
Sam. 13 jan 19h	Ain Sud Foot reçoit Chambéry	Sam. 3 fev 19h	Ain Sud Foot reçoit Limonest
Dim. 14 jan 8h	O.B.S.M. Challenge de la société	Sam. 3 fev 20h	CT Dombes Repas choucroute
Sam. 20 jan	ARTEMIS Sortie familiale à la Féclaz	Dim. 4 fev	ARTEMIS Rando raquettes
Sam. 20 jan 18h-22h	ARTEMIS La nuit de la lecture	Ven. 9 fev	ARTEMIS Café théâtre
		Sam. 10 fev	CLARA Soirée Saint-Valentin

ETAT CIVIL

Naissances	
19/11	Luciana DIAS
27/11	Leïla GOMES FERREIRA
08/12	Sarah BESSON
18/12	Sami RAFIK
20/12	Marya OUAZIZ
Décès	
13/11	Paulette DEMAISON Divorcée JUFFET
26/11	Daniel CHALAYER
01/12	Manuel RAMOS
02/12	Ginette GAILLARD Epse ROUGEOT
03/12	Edmond MARKARIAN
21/12	Marthe BURGEOT Vve VUAGNAT

VIDE GRENIER

VIDE GRENIER



Complexe du Mas du Roux
BEYNOST

Dimanche 11 Février 2017

A partir de 8 heures
ENTREE GRATUITE

Organisation : FSE Collège Louis Armstrong

Exposants Réservez obligatoirement

Renseignements et Réservations :

☎ 07 83 09 34 16
Adresse mail : fse.beynost@yahoo.fr

Buvette et petite restauration sur place

PERMANENCE DES AVOCATS

DATES	AVOCATS
17/01/2018	Me DUBOST
21/03/2018	Me LORA TONET
16/05/2018	Me VILLEFRANCHE
20/06/2018	Me LORA TONET
19/09/2018	Me DUBOST
17/10/2018	Me VILLEFRANCHE
21/11/2018	Me FAIVRE
19/12/2018	Me BERENGER

Les permanences ont lieu en mairie de Miribel de 9h à 12h

PERMANENCE

permanence des adjoints
Sur rendez-vous :

06/01	R. RESTA Cadre de vie
13/01	E. GUILLET Urbanisme
20/01	D. MONCHANIN Jeunesse-Affaires scolaires
27/01	M. BRUGNOT Finances



HORAIRES D'OUVERTURES DE LA MAIRIE

Lundi, Jeudi

8h30 - 12h

14h - 18h30

Mardi, Mercredi, Vendredi

8h30 - 12h



INFORMATIONS
DECHETTERIE
CCMP



Adresse de la déchetterie :
Z.I de la Tuillière à Miribel.

Horaires du 2 novembre au 31 mars

Du lundi au vendredi :
8h-11h45 et 14h00-16h45.

Samedi :

8h00-16h45 sans interruption.

LES ECHOS DE SAINT MAURICE : Journal municipal de Saint-Maurice-de-Beynost

©Directeur de la publication : P. GOUBET

©Ont participé à la rédaction : Y. ROUX et la commission Information-Communication, l'équipe d'ARTEMIS, l'équipe du Club Amitié Loisirs, l'équipe d'Ain Sud Foot, l'équipe de Saint-Maurice Tennis, l'équipe de Miribel Côtière Athlétisme, l'équipe des JSP et l'équipe du CT Dombes.

©Mise en page : S. JUBAN

©Edition : Mairie, avenue du Mas Rolland

©Distribution : équipe municipale de bénévoles

MAIRIE DE SAINT MAURICE DE BEYNOST : avenue du Mas Rolland

©Tél : 04 78 55 14 08 ©Email : mairie@saint-maurice-de-beynost.fr